



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^e ARRONDISSEMENT
FONDÉE EN 1898

LA LETTRE D'INFORMATION

N 24 – JANVIER 2023

VISITEZ NOTRE SITE : <https://www.sh6e.com/>

MOT DUPRÉSIDENT

Bruno Delmas



Chers amis,

Le conseil d'administration et moi-même vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année 2023.

Le programme de nos conférences, toujours riche et divers, est établi pour le premier semestre. En ouverture, nous aurons l'évocation de la figure de Gérard Philipe par Emmanuel Schwartz, conférencier que vous connaissez bien.

Enfin, les promenades reprennent, la première dans les pas du célèbre philosophe, Auguste Comte, sous la conduite passionnée de David Labreure, conservateur du musée Auguste-Comte.

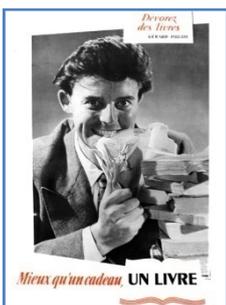
Une nouveauté : « Les Mardis de l'Histoire de Paris », ce cycle de conférences proposé par Mme Karen Taïeb, adjointe à la maire de Paris en charge du patrimoine, de l'histoire de Paris et des relations avec les cultes, se déroulera à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Toutes les sociétés d'histoire et d'archéologie de Paris ont été sollicitées et associées à l'organisation de cet événement. Le programme de 2023 est en cours d'élaboration et nous devrions y intervenir au mois de mars.

Voilà un premier mois bien rempli.

ACTIVITÉS

CONFÉRENCES À VENIR

Jeudi 19 janvier 2023 à 18h00 précises



GÉRARD PHILIPPE, CENT ANS APRÈS

« IMMORTALITÉ, MAINTENANT TU ES À MOI TOUT ENTIÈRE »

EMMANUEL SCHWARTZ, AGRÉGÉ DE GRAMMAIRE, CONSERVATEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DU PATRIMOINE.

Gérard Philipe naquit à Cannes le 4 décembre 1922. En 1943, le jeune acteur habitait rue du Dragon, dans ce 6^e arrondissement où fleurissaient les théâtres d'essai.

Promu acteur de légende par le cinéma et par le Théâtre National Populaire de Jean Vilar, il s'établit au 17, rue de Tournon en 1955. Là, Gérard Philipe répéta *Les Caprices de Marianne*, *On ne badine pas avec l'amour* et étudia les rôles qu'il ne joua jamais, l'Hector de Giraudoux, Hamlet, Titus, Monte-Cristo.

Le rêve d'un théâtre du beau langage offert à toute une génération prit fin quand la voix inspirée de Gérard Philipe se tut ; il mourut à son domicile parisien le 25 novembre 1959 et fut enterré en Provence dans le costume du Cid.

Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement, 78 rue Bonaparte, à 18 heures précises, et durent environ une heure et demie. L'entrée est libre, sans réservation.

Une visioconférence est organisée en parallèle : l'inscription (gratuite) est dans ce cas indispensable, sur notre site <https://www.sh6e.com/> ou par mail à sh6@orange.fr

**Réservée aux adhérents****Jeudi 19 janvier 2023 à 10h00****PROMENADE DANS LE PARIS D'AUGUSTE COMTE**

DAVID LABREURE, MAISON D'AUGUSTE COMTE, DIRECTEUR DU MUSÉE ET DES ARCHIVES.

Auguste Comte a étroitement lié sa vie et son œuvre à Paris. Quel lieux plus appropriés que la statue d'Auguste Comte et le quartier latin pour évoquer les rapports du fondateur du positivisme avec notre capitale ?

De sa « montée » à Paris pour suivre l'enseignement de l'École polytechnique, au « domicile sacré » du 10, rue Monsieur-le-Prince en plein cœur du Quartier latin, il n'a jamais cessé de voir Paris comme le centre de son monde et la ville à laquelle il était pleinement incorporé. Ses disciples et admirateurs, comme les chercheurs qui lui ont consacré plus tard leurs travaux ont tous eu à cœur de bâtir, de conserver et d'entretenir un patrimoine parisien riche, siège d'une pensée philosophique et politique unique, qui a marqué son époque et dont le souvenir persiste encore un peu aujourd'hui.

L'ouvrage *Le Paris d'Auguste Comte*, paru au printemps 2022, retrace les relations paradoxales de Comte avec la capitale. Son auteur, David Labreure, mènera cette balade philosophique à travers le quartier latin.

**Jeudi 16 février 2023 à 18h00 précises****LA FONTAINE MÉDICIS, HISTOIRE ET RESTAURATION**

DAMIEN DÉCHELETTE, ARCHITECTE EN CHEF DU PALAIS DU LUXEMBOURG DE 1991 À 2022.

La « Grotte du Luxembourg », construite vers 1630, est une commande de la reine Marie de Médicis confiée à l'ingénieur florentin Thomas Francine pour retrouver dans le jardin de son palais l'atmosphère des nymphées et fontaines des jardins italiens de son enfance. Elle devient « Fontaine Médicis » lors de sa restauration après la Révolution par Jean-François Chalgrin puis est déplacée en 1862 par Alphonse de Gisors pour permettre le percement de la rue Médicis. Son bassin est agrandi et un ensemble de sculptures est commandé à Auguste Ottin. Elle a été restaurée en 2020 et 2021 par le Sénat.

**Jeudi 9 mars 2023 à 18h00 précises****DU BOSPHORE À LA RUE DE CONDÉ, Antoine MELLING, VÉDUTISTE EUROPÉEN**

JACQUES PÉROT, CONSERVATEUR GENERAL H DU PATRIMOINE, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

Cortège d'une noce turque détail. Collection particulière.

Qui sait qu'au 5 rue de Condé habita et mourut, le 21 juin 1831, Antoine-Ignace Melling, artiste original et créatif ? Il avait servi Selim III et sa sœur, la sultane Hadidgé, Joséphine et l'Empereur puis les Bourbons restaurés. S'il n'y avait eu des articles et une exposition au Rijksmuseum et au musée Carnavalet, il serait resté oublié.

Pourtant, de son séjour de dix-huit ans à Constantinople il tira un monumental ouvrage gravé. Le prix Nobel Orhan Pamuk lui a consacré un chapitre entier dans *Istanbul, souvenirs d'une ville*. Installé rue de Condé, Melling part vers la Hollande laissant de magnifiques gouaches. Avec les Pyrénées ses aventures s'achèvent. À nous de les revivre.

ACTIVITÉS

CONFÉRENCES À VENIR



Jeudi 20 avril 2023 à 18h00 précises

ARRIVÉE DE L'ÉNERGIE AU MOYEN ÂGE DANS LE PARIS DE LA RIVE GAUCHE (titre à préciser)

PIERRE MARCHANDIN, CONSERVATEUR DU PATRIMOINE AUX ARCHIVES DIPLOMATIQUES DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ACTIVITÉS

CONFÉRENCES À VENIR



Jeudi 25 mai 2023 à 18h00 précises

GASTON MONNERVILLE, PRÉSIDENT DU SÉNAT DE 1959 À 1968 (titre à préciser)

PHILIPPE MARTIAL, BIBLIOTHÉCAIRE HONORAIRE DU SÉNAT, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^E

ACTIVITÉS

CONFÉRENCES À VENIR



Jeudi 15 juin 2023 à 18h00 précises

L'ÉCOLE NATIONALE DES MINES (titre à préciser)

DIDIER NECTOUX CONSERVATEUR DU MUSÉE DE MINÉRALOGIE - MINES (UNIVERSITÉ PARIS-PSL)

REVOIR NOS CONFÉRENCES



Vous pouvez revoir nos conférences en « replay », elles sont en ligne sur la chaîne Youtube de la mairie du 6^{ème}, et accessibles gratuitement via notre site. La mise à jour des disponibilités y est régulièrement faite. Il suffit simplement de se rendre sur notre site <https://www.sh6e.com/> à la page *Conférences*, et de cliquer sur le bandeau **PROGRAMME ET « REPLAYS »**, ou directement à la page suivante : <https://www.sh6e.com/conference-programme-replays>



Dernière conférence en ligne : du 15 décembre 2022 :

CAMILLE SAINT-SAËNS, PORTRAIT D'UN MUSICIEN AU CŒUR DU VI^E ARRONDISSEMENT.

PAR MARIE-GABRIELLE SORET, MEMBRE DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN MUSICOLOGIE (CNRS) ET CONSERVATRICE AU DEPARTEMENT DE LA MUSIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE.



STANISLAS-MARIE MAILLARD
« Tape-Dur », l'agitateur omniprésent

Personnage de second plan comparé aux grandes figures de la Révolution française, Stanislas Maillard fut néanmoins de tous les événements sanglants qui ont marqué cette période et il aurait sans doute fini sur l'échafaud si la maladie ne l'avait emporté la première. Doté d'un sens moral très émoussé et d'une absence totale de scrupules, il restera l'une des figures maléfiques du quartier de Saint-Germain-des-Prés dans cette période charnière de notre histoire.

Un provincial à Paris

Stanislas Marie Maillard naît le 11 décembre 1763 à Gournay-en-Bray, petite bourgade à la limite de la Normandie et de la Picardie, où son père est connu comme « marchand ». Il a pour parrain un docteur en médecine et pour marraine la femme d'un hobereau local, signe que la famille jouit d'une bonne réputation. Elle a en tout cas su veiller à l'instruction de ses enfants dont l'aîné, Jean-Baptiste, monte à Paris entreprendre des études de droit et entre comme commis chez un huissier à cheval au Châtelet, avant de lui succéder en 1778. La charge d'huissier à cheval était très prisée, car elle permettait à son titulaire d'intervenir dans tout le royaume.

En 1782, âgé de 18 ans, Stanislas s'engage dans le régiment de Boulonnais, qui deviendra en 1791 le 79^{ème} régiment d'infanterie de ligne. Il en sera renvoyé le 30 mai 1789, comme « mauvais sujet ». Sans doute a-t-il manifesté avec un peu trop d'enthousiasme sa sympathie pour les idées nouvelles. Son frère Jean-Baptiste le prend alors comme commis dans son étude, mais c'est autre chose qui l'intéresse. Les États généraux, ouverts à Versailles depuis le 5 mai précédent, agitent la société et attisent les ambitions. Pour Stanislas, c'est le moment l'occasion de se faire une place au soleil, d'autant que les atouts personnels ne lui font pas défaut. Il présente bien : « D'une taille élevée et d'un extérieur convenable, il affectait dans sa mise

une certaine recherche ». Et il parle encore mieux : « il savait assez manier la langue pour entraîner ceux qui l'écoutaient ».

Les événements ne tardent pas à lui donner l'occasion d'exercer ses talents.

Le vainqueur de la Bastille

Depuis le 9 juillet, Paris est en effervescence. La cherté des grains et du pain suscite la formation d'émeutes populaires. Le 14, une foule nombreuse pille les fusils stockés aux Invalides et, sur la foi d'une rumeur, se précipite à la Bastille où l'on est sensé trouver de la poudre. Parmi les émeutiers se trouve Stanislas Maillard. Le *Moniteur universel* en rend compte dans son numéro du 23 juillet relatant cette journée. Acculé à la reddition, le gouverneur de la forteresse, le marquis de Launay, envoie un officier lire une proclamation « à travers une espèce de créneau ». Le vacarme couvrant sa voix, l'officier tend vers la foule le papier qu'il lisait. Pour aller le chercher, on tend une planche au dessus du fossé. Un homme s'y engage, bientôt foudroyé par un tir des défenseurs. C'est alors que, pour le remplacer, Maillard « s'avance courageusement sur cette planche longue et étroite, prend le papier et le remet entre les mains de M. Hulin [l'officier à la tête des assaillants, et futur général de l'Empire], qui le lut à haute voix ».



Le brave Maillard va chercher sur une planche suspendue au-dessus du fossé de la Bastille, les propositions des assiégés. Gravure de Janinet, Parismuséescollection.

Il s'agissait des conditions posées par le marquis de Launay pour ramener le calme. La foule n'en a cure, elle est venue chercher de la poudre. Le pont-levis est finalement abaissé, et un groupe d'une dizaine de personnes se précipite dans la forteresse. Parmi eux, Maillard. Et quand on emmène le malheureux gouverneur à l'Hôtel-de-Ville pour y statuer sur son sort (il y sera massacré), c'est encore Maillard qu'on verra à la tête du cortège.

Pour apprécier la valeur de ce témoignage, il faut se rappeler que le *Moniteur universel* fut rédigé *a posteriori*, son premier numéro n'ayant paru que le 24 novembre 1789, après notamment un autre épisode sanglant, celui des *Journées de 5 et 6 octobre 1789*, où il se sera de nouveau distingué, de manière mieux avérée cette-fois-ci. Quoiqu'il en soit, il tire parti de la situation et constitue le groupe dit des *Vainqueurs de la Bastille*, confrérie à laquelle il donnera bientôt la forme d'une compagnie et dont il se proclame le

capitaine. Cette appartenance vaudra à ses membres une aura révolutionnaire et leur apportera une quasi impunité. Maillard ne sera pas le dernier, ni le seul, à en user. Dans un numéro spécial, le *Journal Officiel de la Bastille et de la rue Saint-Antoine* en donne la liste complète : on en compte ... 954.

La reconnaissance par les autorités de ce haut fait d'armes ne semble pas être allée de soi. Il faudra attendre le 19 juin 1790 pour que la Constituante prenne un décret accordant aux bénéficiaires un brevet, un uniforme et une décoration.



Prise de la Bastille le 14 juillet 1789 et arrestation de M. de Launay. Gravure anonyme, et Portrait présumé de Bernard Jourdan marquis de Launay. Peinture anonyme. Documents Parismuséescollections

À la tête des harengères d'octobre 1789

Justement, au matin du 5 octobre 1789, Maillard se rend à l'Hôtel-de-Ville pour parler de cette question. Malgré une pluie tenace, la place de Grève est en effervescence. Des femmes s'y sont rassemblées pour protester contre la cherté du pain, avec en première ligne les *Dames des Halles*, très influentes car sous l'Ancien régime il est d'usage que leur corporation ait le privilège d'approcher le roi pour lui présenter doléances ou compliments. Le ton monte quand on refuse de les laisser entrer dans la maison municipale, au motif que ni le maire, Sylvain Bailly, ni le commandant de la Garde nationale, le marquis de La Fayette, n'y sont présents. Il est question d'aller à Versailles. Prévenus, les deux hommes forts de la capitale arrivent dans l'après-midi et, après de houleuses discussions, s'en remettent à la décision de la Commune. Sous la pression, celle-ci accepte que la Garde nationale escorte ces femmes à Versailles. D'escorte en fait il n'y aura pas, car, impatientes d'agir, elles n'ont pas attendu cette forme d'autorisation pour se mettre en marche, et la garde n'arrivera que quelques heures plus tard.

La pluie a redoublé d'intensité. Tandis que, dégoulinantes, elles bivouaquent tant bien que mal sur la place d'Armes, devant le château, une délégation se rend à l'hôtel des Menus-Plaisirs, où siège la Constituante. Au même moment l'assemblée écoutait l'intervention du député Guy-Jean-Baptiste Target (avocat, il avait défendu le cardinal de Rohan dans le procès de l'affaire dite du Collier de la reine) : « Des députés arrivés de Paris ce matin m'ont appris que les subsistances y manquent absolument et que la fermentation est à son comble. Ils sollicitent de votre justice d'interposer votre autorité pour obtenir du pouvoir exécutif l'exécution de votre décret concernant la circulation des blés de province à province, de ville en ville. Je vous supplie donc d'engager votre président à prier le Roi d'employer toute la force publique qui est en ses mains pour appuyer l'exécution d'un décret d'une aussi grande importance ».

C'est à ce moment précis que surgissent dans la salle les *Dames de la Halle* avec à leur tête, *deus ex machina*, Maillard, qui se présente comme leur porte-parole : « Nous sommes venus à Versailles pour demander du pain. Les aristocrates veulent nous faire périr de faim. Aujourd'hui même on a envoyé à un

meunier un billet de 200 livres, en l'invitant à ne pas moudre et en lui promettant de lui envoyer la même somme chaque semaine ». Et comme si cela ne suffisait pas, il ajoute une autre revendication visant à « punir les gardes du corps qui ont insulté la cocarde patriotique ». Comme certains députés « s'écrient que les bruits répandus sur les gardes du Roi sont calomnieux », Maillard s'emporte et se voit prié de modérer son langage : « Quelques expressions peu modérées, échappées à l'orateur, lui attirent alors une injonction du président de se contenir dans le respect qu'il doit à l'Assemblée nationale ». Nul doute que Maillard ait dévoilé à cette occasion un pan de sa personnalité.



Le député Guy-Jean-Baptiste Target, image anonyme parismuséescollections

Dans un souci d'apaisement, le président de l'assemblée, Jean-Joseph Mounier, se rend au château avec quelques députés et une douzaine de femmes avec à nouveau à leur tête l'incontournable Maillard. Le roi les reçoit avec bienveillance, selon le compte-rendu qu'en fera un peu plus tard à ses collègues le député ... Guillotin : « Je suis sensiblement touché de l'insuffisance de l'approvisionnement de Paris. [...] J'ai donné les ordres les plus positifs pour la circulation libre des grains sur toutes les routes, et le transport de ceux qui sont destinés à ma bonne ville de Paris ». Après ce succès, Maillard rentre à Paris dans une voiture de la Cour et rend compte à l'Hôtel-de-Ville de l'heureuse issue de sa démarche, ce qui lui vaut les félicitations de la Commune et, de la part des agitateurs patentés, le surnom de « Tape-Dur ».

Repli tactique ou non, ce retour le jour même lui aura permis de ne pas être impliqué dans les sanglants événements du lendemain (le massacre de deux gardes du château) et le retour forcé et pitoyable de la famille royale aux Tuileries. Mais il aura bientôt d'autres occasions de déployer ses sombres talents en la matière.

Une personnalité controversée

À l'été 1789, Maillard a 26 ans. Si une apparence physique agréable et une aisance oratoire affirmée l'ont servi dans les épisodes que nous venons de relater, ses qualités morales sont moins évidentes. Trois anecdotes en témoignent.

Le 27 mars 1790, il est entendu par le commissaire de police du district de Saint-Germain-l'Auxerrois, où il demeure alors. Il est accusé par une aubergiste de ne pas lui avoir payé son dû, au prétexte qu'il n'avait sur lui qu'un billet de caisse de 200 livres, ce qui était une somme considérable. Et comme on lui fait remarquer qu'il aurait dû le signaler à son hôtesse avant de se faire servir, il rétorque que dans ce cas elle aurait refusé de le servir et qu'ainsi « il n'eût pas dîné » !

Le 11 septembre suivant, nouvelle comparution devant le même commissaire. Cette fois-ci, il est accusé d'avoir revendu à son profit 13 sabres d'uniforme de la Ville de Paris qu'il venait de se faire remettre sur présentation d'un bon d'achat signé par lui.

Et le 2 octobre de la même année, il a maille à partir avec ses propres compagnons d'armes, les *Vainqueurs de la Bastille*. Une délégation venue du faubourg Saint-Antoine se présente à son domicile pour, selon le procès-verbal, lui « demander les fournitures qu'il devait faire remettre ». Il dit ne pas les avoir. Le ton monte. Maillard s'emporte. Un dénommé Meunier lui lance : « Vous nous volez tous les jours ». À ces mots, une femme qui se trouvait dans le lit de Maillard se dresse sur son séant et demande « Qu'est-ce que ce gredin là ? ». Meunier l'ayant alors traitée de salope, « le sieur Maillard a pris un gobelet qui était sur sa table de nuit et l'a jeté à la tête de lui plaignant, à la tempe gauche et au-dessous de l'oreille, où se trouvent deux blessures, et nous a ledit plaignant représenté les morceaux dudit verre ».

Ce n'est guère flatteur, mais il y a plus grave. En décembre 1790, dans l'*Ami du peuple*, Marat attaque les *Vainqueurs de la Bastille* « que les chefs de la municipalité et de la garde nationale ne rougissaient pas de soudoyer pour en faire des mouchards à leurs ordres et opprimer la liberté par les mains mêmes qui l'ont conquise ». Marat est condamné en première instance pour diffamation, mais l'arrêt est rejeté en appel et, Marat ayant retiré ses accusations dans un numéro ultérieur de l'*Ami du peuple*, l'affaire est close. Provisoirement du moins.

Car Maillard aime naviguer en eaux troubles. Il écume les cafés et les marchands de vin où s'échauffent les esprits et se concoctent les feuilles incendiaires. Une de ses pratiques favorites est d'y répandre les rumeurs (on parlerait aujourd'hui de *fake news*). En janvier 1791, il révèle à ses compagnons de boisson que le chef du bataillon de la section Henri IV avait résolu de le faire assassiner. L'intéressé porte plainte pour dénonciation mensongère. Le club des *Amis de la constitution* (plus connu sous le nom de club des Jacobins) en est également saisi. Cette fois encore, l'affaire est rapidement classée, car « il fut reconnu qu'il n'y avait eu de part et d'autre que des propos sans consistance ».

En fait, Marat avait vu juste : Maillard s'est mis au service de la police et, selon l'historien Georges Lenôtre, « à la tête d'une bande de soixante mouchards, il espionne, enquête, arrête les aristocrates, recrute pour les prisons ».

Parenthèse dans cette vie agitée, il se marie le 5 juin 1792 en l'église Saint-Sauveur, qui, démolie en 1797, se trouvait à l'angle des rues Saint-Denis et Saint-Sauveur. Le consentement des époux est reçu par le premier vicaire jureur Jean-Baptiste-Marie Fosserier. Le père défunt de la mariée, Marie-Angélique Parrède, était laboureur, trois des témoins sont commerçants, le quatrième chirurgien-major d'un bataillon de gardes nationales, tous représentants de ce que nous appellerions la classe moyenne. Les fichiers d'état-civil consultables aux Archives de Paris ne porte pas trace d'une quelconque descendance. Ce qui est certain, par contre, c'est que les douceurs de la vie de famille ne suffiront pas à le garder à l'écart des excès qui vont bientôt marquer la vie publique.

À suivre ...

Jean-Pierre Duquesne